

CONSEIL MUNICIPAL du 28 NOVEMBRE 2025

Liste des délibérations

Date de la convocation : 20 novembre 2025

Conseillers en exercice 15

Conseillers présents 13

Pouvoir 01

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit novembre, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, Maire

Présents : V Gelas – F Imbert - JM Gimaret - N Feltrin – C Beguet – B Doucet-Bon - C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier – B Monel – S Tricaud – M Chaube – R Vagnat

Excusée : L Wynarczyk (pouvoir à V Gelas)

Absente : M Sarr

Quorum : 13/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Bruno DOUCET-BON est désigné secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2025/11/01 – Ouverture d'une ligne de trésorerie – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/11/02 – Aménagement et revitalisation du cœur de village : demande de financement dans le cadre du programme LEADER 2023-2027 – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/11/03 – Approbation de la modification n° 01 du Plan Local d'Urbanisme – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/11/04 – Régularisation foncière chemin des Sources – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/11/05 – Convention de transfert et de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) des communes de l'Ain avec le SIEA – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2025/11/06 – Contrat Cadre de la Convention Territoriale Globale 2026-2030 avec la CAF de l'Ain, la CCVSC et les communes partenaires – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire
Vincent BLAS

